INSTITUTION

58ème congrès départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse

Organisé par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vaucluse (UDSP 84) en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (SDIS 84), le Centre d'Incendie et de Secours de Le Thor et son amicale et la ville de Le Thor.

Publié le 10 octobre 2015

« C'est un honneur pour moi de participer au Congrès départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse, ici, dans la commune du Thor. Je suis heureux, en ma qualité de Président du Conseil départemental et de Président du Conseil d'Administration du SDIS, d'avoir l'occasion de rendre un hommage appuyé à l'engagement et au dévouement des sapeurs-pompiers de Vaucluse et de l'ensemble des personnels du Service départemental d'incendie et de secours.

C'est en effet toujours avec le même plaisir et la même fierté que je viens à votre rencontre, en ce jour particulier du Congrès où vous avez débattu des motivations des sapeurs-pompiers et organisé une table ronde sur les JSP.

Je suis heureux aussi de saluer l'Union départementale de Vaucluse, son nouveau Président, le Commandant Michel SANTAMARIA, et l'investissement de ceux qui la font vivre.

Je tiens à saluer, aujourd'hui, l'adjudant-chef Michel FELGEIROLLES, votre Président honoraire, qui, après avoir raccroché ses bottes de sapeur-pompier professionnel, a également laissé sa place à la tête de l'Union ; je souhaite profiter de l'occasion pour le remercier de son action, sa disponibilité et son sens du service public, ainsi que pour les excellentes relations entretenues depuis de nombreuses années. J'y associe les administrateurs de l'Union qui ont également quitté leurs fonctions récemment.

L'Union est un vivier d'énergie, de disponibilité, de bonnes volontés indispensables pour la nécessaire action sociale au bénéfice de ses adhérents ; ses multiples initiatives pour venir en aide aux familles des personnels du SDIS touchées par un accident, un décès ou une situation difficile témoignent des valeurs de solidarité et d'entr'aide que portent les acteurs de la sécurité civile.

Pour preuve, la présence fidèle et toujours appréciée de Monsieur Bernard GONZALEZ, Préfet de Vaucluse, qui nous montre par ses propos réguliers qu'il tient à notre égard, tout l'attachement et toute l'attention qu'il porte à votre corporation et à vos missions.

Merci également à Monsieur Yves BAYON DE NOYER, maire du Thor, et à l'ensemble de ses services pour leur investissement et leur collaboration active dans la préparation et le déroulement de ce beau Congrès, en étroite relation avec le Lieutenant Jean-Pierre MARIN, chef du centre de secours, toute son équipe et son Amicale.

Respect et reconnaissance, tous les Français les portent aux sapeurs-pompiers.

Dans l'imaginaire collectif, vous êtes les combattants du feu : c'est votre mission première, la plus dangereuse.
C'est en luttant contre un feu de forêt que vous avez perdu, tout récemment, l'une des vôtres sur la commune de Cerbère dans les Pyrénées Orientales.

Je tiens à rendre hommage à la mémoire de Patricia FILIPPI, sapeur-pompier volontaire de la caserne du Boulou.
Une pensée pour les deux sapeurs-pompiers grièvement brûlés dans la Marne en combattant un feu

d'entrepôt. Je leur souhaite un prompt rétablissement.

Je ne veux pas oublier Fanny SIMON, sapeur-pompier volontaire de 19 ans de Sainte Hippolyte dans le Doubs, décédée dans un accident de circulation à bord du fourgon pompe tonne où cinq autres sapeurs-pompiers ont été blessés.

Je veux également ici, devant vous, rendre hommage aux sapeurs-pompiers décédés en France cette année. Je veux saluer leurs familles, et vous dire combien je suis conscient qu'il n'y aurait pas d'engagement aussi déterminé, sans le soutien de vos proches.

A chaque intervention, vous bravez les dangers.

A chaque intervention c'est au péril de votre vie que vous intervenez, et je souhaite rendre également hommage aux sapeurs-pompiers blessés ou accidentés dans l'exercice de leur devoir.

Tous ces accidents nous rappellent que votre métier est dangereux certes, mais n'oublions pas que certains d'entre eux pourraient être évités.

Sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires une fois revêtu votre uniforme vous avez des devoirs et des obligations.

Mais souvent, lorsque vous avez choisi cette corporation, vous devez vous astreindre à une vie exemplaire en tout temps et surtout, lorsque vous êtes dans votre quotidien.

L'alcool, l'usage de substances addictives ne doivent pas avoir une répercussion sur votre mission. Il faut savoir dire non à la mission si vous n'avez pas toutes vos capacités. Après l'accident, il est toujours trop tard et le temps des regrets ne servira à rien. Il vaut mieux arriver une minute en retard sur une intervention que pas du tout.

Je souhaite qu'avec l'arrivée d'un nouveau responsable Hygiène et sécurité soient relancées des campagnes de prévention sur le risque routier, sur la consommation d'alcool ainsi que soient rappelées les consignes de sécurité élémentaires lors de vos interventions.

Nous avons connu, cet été, une campagne de feux de forêts relativement calme, avec quelques incendies qui auraient pu dégénérer mais votre action, votre professionnalisme ont été comme toujours efficaces.

Je peux citer les nombreux feux sur la commune de Sorgues, le plus important ayant brûlé trente hectares de végétation, le feu sur la commune de Villelaure en plein massif qui n'a parcouru que sept hectares. Au total ce sont 15 feux qui ont ravagé 44 hectares de notre forêt départementale.

J'ai pu également récemment me rendre compte, à nouveau, de l'excellence de votre action lors de l'évènement météorologique du samedi 3 octobre.Des trombes d'eaux se sont abattues sur notre département, essentiellement sur Avignon, Cavaillon et Carpentras. Il faut se rappeler que le 3 octobre 1988 c'était les inondations catastrophiques de Nîmes.

L'histoire est un éternel recommencement.

Vous avez su faire preuve d'une réactivité exemplaire et d'une adaptation de chaque instant pour répondre aux 700 appels et intervenir plus de 200 fois auprès de la population. Nous avons eu la chance de ne déplorer aucune victime mais nous pouvons avoir une pensée pour les personnes décédées dans les Alpes Maritimes lors du même évènement climatique.

J'en profite, ici, pour me féliciter de la participation aujourd'hui et demain, de 25 jeunes sapeurs-pompiers de Vaucluse aux opérations de nettoyage à ANTIBES ; bravo à eux et à leur encadrement.

La plateforme unique de réception des appels a démontré, lors de ces événements climatiques, toute son efficacité où les preneurs d'appels du SAMU ont aidé leurs collègues sapeurs-pompiers à traiter les appels. Une permanencière du SAMU est restée pendant de longues minutes en liaison téléphonique avec une femme coincée dans sa voiture pour lui donner les conseils qui lui ont permis d'être aujourd'hui en vie.

Vous voyez, Monsieur le Préfet, que l'interservice fonctionne bien dans le Vaucluse ; il en est de même avec les forces de police et de gendarmerie et cette interministerialité mérite d'être renforcée, voire de s'ouvrir, pourquoi pas, aux ambulanciers privés sur notre plateforme.

- *Notre première priorité est d'abord celle du service public, tout faire pour que nous soyons collectivement capables, chacun selon ses responsabilités, de faire face aux accidents du quotidien comme aux crises majeures.*
- *Notre deuxième priorité consiste à faire en sorte que ces missions exigeantes de prévention et de traitement des crises puissent être assumées dans le cadre d'une organisation robuste, pérenne et efficiente.*

Je sais combien la réorganisation territoriale et fonctionnelle du SDIS suscitait parmi vous de nombreuses questions. Elles sont naturelles, légitimes. Mais loin de vous inquiéter, cette ambitieuse réforme doit constituer au contraire un puissant levier d'efficacité et d'efficience. C'est ce que j'ai expliqué au cours des 6 passations de commandement auxquelles j'ai tenu à assister ces dernières semaines.

- *Notre troisième priorité, dans un contexte budgétaire contraint, doit nous permettre de continuer nos investissements pour vous donner des matériels efficaces et polyvalents ainsi que des infrastructures modernes et fonctionnelles tout en mutualisant certains centres de secours.*

Ma visite de chantier de la caserne de Vaison-la-Romaine de jeudi dernier et surtout ma visite de 19 centres d'incendie et de secours le 17 septembre dernier me confortent dans l'idée que nous réalisons depuis quelques années de beaux centres de secours mais que beaucoup reste encore à faire !

En matière de renouvellement des véhicules aussi, les efforts du SDIS sont considérables ; je présiderai d'ailleurs, dès lundi, une cérémonie de remise de véhicules neufs qui concernera 5 ambulances, 1 remorque double embarcations et un minibus.

S'en suivront les habituels glissements de véhicules entre centres et, pour répondre à la question posée par le Président de l'Amicale du Thor au DDSIS, le Colonel NOISETTE, lors de la réunion préparatoire à ce congrès, je peux aujourd'hui vous informer que le centre de première intervention Le Thor bénéficiera d'un changement de son vieux VSAV, destiné à la réforme et remplacé par un plus récent.

- *Notre quatrième priorité, c'est la qualité de vos conditions de travail. Pour cela la comparaison avec les autres SDIS de la même catégorie que la nôtre doit nous permettre d'évaluer notre position et apporter dans un esprit de dialogue et de respect mutuel avec les représentants du personnel, les modifications éventuelles en fonction de nos ressources budgétaires qu'il s'agisse du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels, de la sollicitation des sapeurs-pompiers volontaires ou des critères d'exercice de vos missions et/ou de vie en caserne.*
- *Notre cinquième priorité, c'est le développement de notre volontariat et je compte sur notre service de valorisation du volontariat pour nous permettre avec vous, Monsieur le Président de l'Union Départementale, d'avancer dans ce domaine et développer une culture de la sécurité civile auprès de nos concitoyens et de notre jeunesse.*

L'action menée en la matière ces deux derniers jours par les sapeurs-pompiers du Thor, avec l'accueil de plus de 500 élèves et de toute la population, en constitue un bel exemple. Bravo à eux !

De même, la volonté manifestée par votre Secrétaire Général en introduction de ce congrès, de créer un véritable « Guichet Unique » entre le SDIS et l'UDSP pour faciliter le traitement des dossiers d'accident, me semble devoir être rapidement étudiée et mise en oeuvre ; le SDIS doit en effet prendre sa part dans le développement de votre légitime objectif du « VIVRE ENSEMBLE » !

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que notre feuille de route est bien remplie. Le projet d'établissement Agenda 2018 du SDIS84 permettra de nous guider sur cette route en apportant à notre organisation les réponses attendues.

Je termine en félicitant les décorés qui seront récompensés lors de la cérémonie à venir, en vous remerciant

tous pour votre dynamisme et votre engagement. Je vous renouvelle ma confiance et celle des élus du Département pour les missions auxquelles vous aurez à faire face cet hiver et dans les mois à venir, et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour votre Congrès dans le Sud Luberon. »

Maurice CHABERT, Président du Conseil départemental, Président du C.A.S.D.I.S.

Chiffres clés du SDIS 84- 2015

Les effectifs

- Plus de 1600 sapeurs-pompiers volontaires
- Plus de 500 sapeurs-pompiers professionnels
- Près de 140 personnels administratifs, techniques et spécialisés
- Plus de 135 jeunes sapeurs-pompiers

Le matériel roulant

Près de 600 engins et véhicules

Les infrastructures

- 1 siège de l'établissement public, avec le Centre de Traitement de l'Alerte Unique (ctau) / Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (codis)
- 1 école départementale
- 1 bâtiment des services techniques
- 4 groupements territoriaux
- 53 centres d'incendie et de secours
- 1 poste saisonnier (Mont Serein)
- 1 pôle Archives-documentation

Le budget

Le budget 2015 est d'un peu plus de 60 millions d'euros dont :

- 50 500 000 euros en fonctionnement
- 11 500 000 euros en investissement

Le Département de Vaucluse participe à hauteur de 62 % au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

L'opérationnel

Plus de 250.000 appels reçus sur le 15, 18 et 112

- 680 appels par jour
- 30 appels par heure

Les interventions

- Plus de 40.000 interventions en moyenne par an
- Plus de 35.000 interventions pour secours à personne (accidents de la circulation inclus) en moyenne par an

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09